



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2022-806

PUBLIÉ LE 15 NOVEMBRE 2022

# Sommaire

## **Rectorat de l'académie de Paris / division des affaires juridiques**

75-2022-09-27-00019 - Arrêté n° 2022-108-RA portant nomination des membres de la commission de recours contre les décisions de refus d autorisation d instruction dans la famille (1 page)

Page 3

Rectorat de l'académie de Paris

75-2022-09-27-00019

Arrêté n° 2022-108-RA portant nomination des  
membres de la commission de recours contre les  
décisions de refus d autorisation d instruction  
dans la famille



**ACADÉMIE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Recteur de l'académie de Paris,  
recteur de la région académique d'Île-de-France,  
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France**

**Arrêté n° 2022-108-RA** portant nomination des membres de la commission de recours contre les décisions de refus d'autorisation d'instruction dans la famille

**Le Recteur de la région académique d'Île-de-France,  
recteur de l'académie de Paris,  
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France,**

*Vu le code de l'Éducation et notamment ses articles D.131-11-10 à D.131-11-12 ;*

### **A R R E T E**

**Article 1.** – La commission académique devant laquelle sont formés les recours administratifs préalables obligatoires exercés contre les décisions de refus d'autorisation d'instruction dans la famille, présidée par le Recteur de l'académie de Paris ou son représentant, est composée pour une période deux ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022, comme suit :

Membres titulaires :	Membres suppléants : <i>(en cas d'empêchement du titulaire)</i>
Mme Florence MARY Adjointe au DASEN, Inspectrice de l'éducation nationale	Mme Fatiha HADDI Inspectrice de l'éducation nationale
M Nicolas JURY Doyen des Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux	Mme Corinne PASCO Inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale
Mme Véronique MASSIN Médecin de l'éducation nationale, conseillère technique du recteur	Mme Christine LAFITTE Médecin de l'éducation nationale, cheffe du service médical en faveur des élèves
Mme Sophie PIWOWARCZYK Conseillère technique de service social	Mme Véronique ROBLIN Conseillère technique de service social adjointe

**Article 2.** – L'arrêté n°2022-03-RA en date du 30 mai 2022 est abrogé.

**Article 3.** – Le directeur de l'académie de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris le 27 septembre 2022

Pour le Recteur de l'académie de Paris,  
recteur de la région académique Ile-de-France  
chancelier des universités de Paris et d'Ile de France,  
Et par délégation  
Le Directeur de l'académie de Paris

**Signé**

Antoine DESTRES